

Conférence régionale UNI Europa-15 mars 2016- attaques contre les libertés syndicales
Déclaration Fédération CGT des Sociétés d'études

En 2012, après 5 ans de discours violemment antisyndicaux, le changement de gouvernement nous avait permis d'espérer une ère de dialogue et de conquêtes sociales.

A la Cgt, nous avons fait un important travail de propositions, notamment en vue de faciliter l'engagement des salarié-e-s dans le syndicalisme en entreprise, en particulier des femmes et des jeunes.

Après les promesses déçues, voici le temps des attaques, d'une brutalité sans précédent.

Sans précédent, la condamnation de nos camarades de Goodyear à une peine de prison ferme.

Sans précédent, la multiplication des licenciements, sanctions et procédures judiciaires que subissent d'autres camarades, mais aussi des médecins ou inspecteurs et inspectrices du travail.

Sans précédent, la destruction d'outils de négociation de l'égalité femmes-hommes.

Sans précédent, les provocations patronales conduisant à des situations de désespoir et de colère telles qu'à Air France.

Sans précédent, l'actuel projet de casse du code du travail.

Ce que la droite n'avait osé faire, un gouvernement soi-disant de gauche s'en charge!

La crise qui s'aggrave aiguise l'affrontement capital-travail.

Nous risquons des régressions sociales qui nous ramèneraient en dessous d'actuelles normes européennes, notamment en matière de temps de travail.

Sous couvert de développer la négociation, ce projet encourage la décentralisation des négociations au niveau des entreprises, dans des conditions généralement défavorables. L'opposition d'organisations syndicales majoritaires pourrait être contournée par la voie du référendum, avec chantage aux licenciements, et extension du dumping social à tous niveaux. Tout ceci va peser sur les salarié-e-s des autres pays en aggravant les concurrences.

Tout en prétendant favoriser le syndicalisme, ces réformes visent à institutionnaliser et professionnaliser un nombre restreint de représentant-e-s du personnel, syndicalistes ou non. C'est au détriment des droits sociaux en général et des droits syndicaux du plus grand nombre, dont l'action est de plus en plus contrôlée, fichée, voire criminalisée à la faveur de l'état d'urgence.

Jusqu'à présent, nous subissons principalement une discrimination distillée proportionnellement à l'engagement et à la combativité. Désormais, c'est une politique de la carotte ou du bâton de plus en plus décomplexée, jusqu'aux plus hauts niveaux: le président du patronat français a menacé par SMS la présidente d'une confédération de cadres mobilisée avec nous de ne plus la soutenir si elle persistait, je cite, "*dans cette attitude « cgtiste » sur cette loi*"

La bonne nouvelle, c'est que la mobilisation de la jeunesse monte en puissance. Une pétition en ligne a recueilli près de 1,300 millions signatures, bientôt 3 fois plus que l'énorme pétition contre le secret des affaires, que notre gouvernement a tenté par 2 fois d'imposer sans même attendre la directive européenne, avant-goût du TTIP.

Outre le syndicalisme étudiant et lycéen, nous pouvons compter sur l'engagement des militantes des droits des femmes, d'où aussi le succès de cette mobilisation.

Ce qui se joue aujourd'hui, en France, en Europe et dans le monde, c'est le droit d'agir collectivement, de revendiquer, donner son avis, le droit des lanceurs d'alerte à être protégé-e-s, le droit de refus et d'alternative pour éviter une nouvelle affaire Volkswagen... C'est la défense des droits individuels et collectifs pour proposer d'autres choix que ceux du capital et de la finance, pour l'avenir et le progrès social.